

La proximité facteur d'excellence

Les collectivités locales partenaires de l'université du XXI^e siècle

Saint-Brieuc les 14 et 15 septembre 2017

Dans une période où les universités « métropolitaines » sont incitées à fusionner sous la pression des classements internationaux et des appels à projets, et au moment où les « petites et moyennes universités » sont pressées de s'intégrer dans de larges regroupements, les collectivités territoriales s'interrogent sur les formes et la pertinence de leur soutien à des établissements d'enseignements supérieur dont les centres de décisions s'éloignent.

Il apparaît pourtant que les pôles d'enseignement supérieur de proximité (PESP) offrent de nombreux atouts pour les universités, et plus particulièrement pour les missions les plus récentes, comme la réussite des étudiants en 1^{er} cycle, l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, et la valorisation de la recherche.

Ces différentes expressions de l'excellence sont actuellement sous-estimées alors qu'elles constituent des points d'appuis essentiels pour stimuler l'innovation sur les territoires et nourrir l'attractivité du système universitaire français face à la concurrence croissante d'autres systèmes de formation supérieure, dans notre pays ou à l'étranger.

Elles illustrent aussi la performance d'écosystèmes locaux dont les coûts globaux rapportés au nombre d'étudiants qui réussissent démontrent que la proximité constitue une alternative crédible à la concentration des moyens publics sur quelques grandes unités.

Le territoire national compte aujourd'hui une centaine de pôles d'enseignement supérieur de proximité (PESP) qui rassemblent chacun entre 500 à 15.000 étudiants, et constituent souvent des campus à part entière des « petites ou moyennes universités », dont certaines sont appelées *universités multipolaires*, mais parfois perçus seulement comme des antennes, surtout par les universités « métropolitaines ».

Le colloque de Saint-Brieuc réunira des élus locaux et des responsables universitaires concernés par ces PESP soucieux de mieux comprendre les atouts de la proximité pour l'ESR et d'en retirer des enseignements pour améliorer l'efficacité du lien territoire – université quelles que soient les configurations régionales actuelles ou à venir.

Avant –programme au 17 juillet 2017

jeudi 14 septembre

14h00 - Ouverture du colloque

- Accueil par Marie-Claire DIOURON, Maire-Présidente de Saint Brieuc Armor Agglomération
- Olivier DAVID, Président de l'Université de Rennes 2
- David ALIS, Président de l'Université de Rennes 1
- Catherine VAUTRIN, Présidente de la CU Grand Reims, Présidente de l'AVUF*
- Caroline CAYEUX, Maire de Beauvais, Présidente de la CA du Beauvaisis et de Villes de France

14h30 - Réalités et formes du soutien des collectivités aux établissements

Présentation des résultats d'une 1^{ère} étude sur la pluralité des engagements et les différents niveaux de partenariat à travers l'analyse des conventions.

Réaction, commentaires et réflexions par Catherine SOLDANO, Sociologue à l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès, directrice adjointe du CERTOP UMR 5044 CNRS, puis débat

15h15 - Réalité et ambitions d'un pôle d'enseignement supérieur de proximité

- Brigitte BLEVIN, Présidente du Syndicat de Gestion du Pôle Universitaire (SGPU)
- David ALIS, Président de l'université de Rennes 1
- Olivier DAVID, Président de l'Université de Rennes 2

15h45 - Quelles stratégies pour les pôles d'enseignement supérieur de proximité ?

Table ronde présidée par Sylvain TRANOY, vice-président de la CA de Cambrai, Vice-président de l'AVUF, autour de ces orientations stratégiques, avec 3 autres territoires :

- Saint-Brieuc, par le Vice-président Jean Marie MOUNIER
- Castres-Mazamet, par le Vice-président Pierre FABRE
- Arras, par son Maire Frédéric LETURQUE

17h15 - Intervention de Jean-Michel THORNARY, Commissaire Général à l'Egalité des Territoires

17h45 - Visite du Campus Mazier

18h30 – Départ vers les hôtels en centre-ville

20H15 - Cocktail Dinatoire « 30 ans de Mazier »

vendredi 15 septembre

8h30 - Accueil – café

8h45 - La plus-value apportée par les PESP, aux étudiants, aux établissements, au territoire

Présentation des résultats d'une 2^{ème} étude sur l'impact de l'ESP en terme de réussite académique pour tous et plus particulièrement pour les boursiers, en terme d'insertion professionnelle, et de transfert de technologie.

9h15 - Des partenariats territoriaux pour une université en mouvement

Table ronde animée par Théo HABERBUSCH (Directeur de la rédaction de News tank higher ed & research) avec 2 illustrations de projets partagés entre collectivités et universités

- Alain BONNIN, Président de l'Université de Bourgogne, avec David MARTI, Président de la Communauté Urbaine Creusot Montceau
- Denis VARASCHIN, Président de l'Université Savoie Mont-Blanc, avec un élu de la Communauté d'Agglomération d'Annecy

10h15 - La recherche au sein des petites universités ou dans les pôles de proximité

Débat court avec :

- Brigitte PRADIN, Directrice de l'Institut National Universitaire Jean-François Champollion (Albi, Castres, Rodez)
- Guy COGNIAT, Vice-Président en charge de la recherche et de la valorisation à l'université de Bretagne Sud (Vannes, Lorient, Pontivy)
- Alain BONNIN, Président de l'Université de Bourgogne, avec David MARTI, Président de la Communauté Urbaine Creusot Montceau

11h00 - La place des pôles de proximité dans la gouvernance territoriale de l'ESR

Table ronde animée par Théo HABERBUSCH , avec :

- Pascal OLIVARD, Président de l'Université de Bretagne Loire, et de la Commission « Regroupements et politiques de sites » de la Conférence des Présidents d'Université (CPU)
- Frédéric LETURQUE, Maire d'Arras et Président de la Commission « Universités et carte territoriale » de l'AVUF
- Denis VARASCHIN, Président de l'Université Savoie Mont-Blanc et animateur de l'Alliance des universités de recherche et de formation » (AUREF)
- Alain CADEC, Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, au titre de l'Association des Départements de France
- Anne BESNIER, Présidente de Commission ESR de Régions de France

12h15 : Clôture par la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche*

* sous réserve